

# Abdelmalek Sayad, L'école et les enfants de l'immigration

## Paris, Seuil, 2014

Isabelle Rigoni

---

### Texte intégral

**Ce texte est reproduit avec l'aimable autorisation de la rédaction de La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation, n°69, 2015, p.217-222.**

Cet ouvrage posthume regroupe dix textes et entretiens du sociologue d'origine algérienne Abdelmalek Sayad sur l'institution scolaire et les enfants d'immigrés. Pour la plupart jamais publiés, exceptés quelques-uns dans des revues confidentielles ou professionnelles, ces textes ont été écrits entre 1977 et 1997, au gré des sollicitations émanant tant d'instances gouvernementales et d'organismes de formation des maîtres que d'associations. Ils ont été sélectionnés par une équipe de chercheurs réunis par la Cité nationale de l'histoire de l'immigration (CNHI) dans le but de valoriser les archives confiées par Rebecca Sayad, son épouse.

À la fin des années 1970, à un moment où l'école française voit arriver de nouveaux publics issus des regroupements familiaux, le point de départ de Sayad consiste à interroger les dispositifs conçus, déjà, pour accompagner la scolarisation des « enfants étrangers non francophones » - les Clin et Clad, ancêtres des actuelles UPE2A. Il répond à la sollicitation des Centres de formation et d'information pour la scolarisation des enfants de migrants (CEFISEM), nouvellement créés (1976) et placés sous l'autorité des recteurs d'académie, dont les centres académiques pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (CASNAV) sont les héritiers. Comme le rappellent Benoît Falaize et Smaïn Laacher dans leur préface, le contexte dans lequel Sayad écrit alors est marqué par l'écho que rencontre un ensemble de discours issus des mouvements pédagogiques, de l'Éducation nouvelle, puis du tournant critique post-68, qui tentent de (re)définir de nouvelles méthodes et de nouveaux contenus pour l'école. Mais Sayad ne se privera ni d'une critique des institutions scolaires qui, selon lui, produisent et reproduisent les discriminations – que nous qualifierions aujourd'hui, en extrapolant à peine ses propos, d'intersectionnelle en ce qu'il montre bien que celles-ci concernent à la fois l'origine ethnique,

la conscience religieuse et l'appartenance de classe – ni d'une critique de la « pédagogie interculturelle » dont il renvoie la parenté à des enseignants, des linguistes et des anthropologues.

Exception à l'ordre chronologique des textes réunis dans l'ouvrage, le premier d'entre eux est un entretien donné lors d'une mission CNRS au Brésil en 1990, dans lequel Sayad retrace son propre itinéraire scolaire ainsi que sa trajectoire intellectuelle et professionnelle, notamment en tant qu'ancien instituteur, issu de l'École normale d'Alger Bouzaréa. La place de l'école dans son travail prend donc sa source dans cette grande proximité avec une institution qu'il connaît empiriquement, dont il est au fait des codes et des usages. Pour autant, il sait en livrer une lecture critique encore aujourd'hui parfaitement opérante.

Le texte sur « La scolarisation des enfants d'immigrés dans l'école française », issu d'une conférence donnée au CEFISEM de l'École normale d'institutrices de Lille en 1977, expose déjà les premiers écueils pointés sans concession par Sayad. Après avoir souligné l'imprécision des chiffres sur la population juvénile d'origine immigrée, Sayad revient sur les différents âges de l'immigration (cf. « Les trois 'âges' de l'immigration algérienne en France », Actes de la recherche en sciences sociales, 15(15), 1977), pour se centrer ensuite sur les conditions de scolarisation des enfants de familles immigrées qu'il estime autant déplorables qu'inquiétantes pour l'avenir de ces jeunes mais aussi plus globalement de la société dans son ensemble. Abordant la question du retard scolaire, statistiques à l'appui, il dénonce l'inadaptation du système scolaire qui, pourtant, se veut une institution de socialisation. Selon lui, l'école disqualifie d'elle-même ceux de ses élèves qui ne sont pas dotés de toutes les dispositions requises tant en matière linguistique que culturelle. Et de rapprocher le cas des enfants d'immigrés de celui des enfants français originaires des classes populaires qui, eux aussi, sont amenés à être exclus en raison de leur maîtrise partielle des codes dominants à l'école publique autant que privée. Parce que les « structures éducatives sont inadéquates », ces enfants sont déclarés « inadaptés » voire « débiles » assène Sayad. Dans un discours éminemment contemporain, il insiste sur la « relégation » des enfants d'immigrés dans les « filières les plus dominées, les plus basses de la hiérarchie scolaire – qui est aussi une hiérarchie sociale ». Orientés vers des classes spéciales (« classes-dépotoirs » écrit Sayad) ou vers le technique court, très peu d'élèves étrangers atteignent le secondaire. Si la proportion des jeunes scolarisés en lycée était bien moindre à la fin des années 1970 qu'aujourd'hui, il n'en demeure pas moins que la situation concernant les enfants d'immigrés est encore très défavorable, certains enseignants ou chercheurs s'interrogeant sur la sur-représentation de cette population dans les sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA). Dans la droite ligne des travaux de Pierre Bourdieu, Sayad entend ici démontrer que l'institution scolaire légitime « la distribution socialement déterminée du capital culturel » et reproduit les « positions sociales auxquelles ce capital donne accès ».

Le texte suivant est issu d'un entretien mené en 1979 sur la finalité des cours en langues d'origine pour les jeunes immigrés. Sayad y souligne très justement la valeur sociale des langues en explicitant ce qui fait la position dominée ou dominante d'une langue. Pour autant, prémice à ses textes ultérieurs beaucoup plus virulents, il commence à se lancer dans une critique des enseignements en langues et cultures d'origine (ELCO) et préférerait que les efforts soient portés vers l'apprentissage du français.

Le chapitre 4 est rédigé en 1984, au moment où Sayad intègre la « commission Berque », chargée par le ministre de l'Éducation nationale de l'époque, Jean-Pierre Chevènement, de proposer une réflexion sur l'intégration scolaire. Réagissant à une note d'information du ministère de l'Éducation nationale en faveur de l'intégration scolaire des enfants d'immigrés, il s'en prend avec une certaine virulence à la philosophie des enseignements en langues et cultures d'origine et, avec eux, aux CEFISEM, qui ne feraient qu'entretenir le mythe d'une intégration réussie en combinant apprentissage du français et de la langue d'origine. Pour Sayad, l'école française doit avant tout s'acquitter de sa fonction principale : l'apprentissage du français, « et non de l'arabe, du portugais et de l'italien ». S'il dénonce avec justesse la fabrique de l'étranger dans la société française (ces jeunes issus de l'immigration auxquels on accole une réputation d'étrangers), qui est effectivement entretenue par les ELCO, le lecteur contemporain peut se demander comment justifier l'« incompatibilité » de l'apprentissage de différentes langues ? La position de Sayad renvoie au débat relatif à la dichotomie entre langues mineures (parlées par les immigrés et, parfois, par leurs descendants) et langues majeures (dont l'apprentissage est considéré comme légitime du fait de leur hégémonie mondiale comme l'anglais ou de leur intérêt économique comme l'allemand). Au final, il plaide pour un enseignement « parallèle » des langues d'origine et non pour un enseignement « intégré » qui nous conduirait dans une impasse pédagogique et éducative autant que sociétale et ce, pour plusieurs raisons. D'abord, parler d'élèves « non-francophones » conduirait à grossir l'importance des primo-migrants au détriment des élèves francophones issus de l'immigration, contribuant à une stigmatisation générale. Ensuite, Sayad pointe le risque de voir se transformer les enseignements spécifiques en « enseignements-ghetto », un enseignement « marginalisé » fabriquant des « marginaux » ou les confirmant dans cette situation, à l'instar de l'orientation scolaire qui dirige une proportion relativement importante d'enfants d'immigrés vers des filières courtes et spécifiques comme les SES (aujourd'hui SEGPA) auxquelles a longtemps été accolée l'image de sections pour « débilés mentaux ». Enfin, Sayad dénonce les CEFISEM, composés d'enseignants dont la carrière a souvent débuté en Algérie et qui se posent en « anti-jacobinistes » contre la France « assimilatrice ». Pour lui, ces enseignants ne chercheraient qu'à faire valoir leur capital professionnel acquis dans le cadre de la coopération et, ce faisant, à conserver un public d'élèves immigrés captifs. Il se positionne même violemment en qualifiant l'« interculturel » de « monstruosité ou caricature pédagogique » qui servirait finalement à exorciser l'image de la colonisation sur le mode « je ne suis plus l'odieuse puissance qui assimile vos enfants [...], je suis respectueuse de la liberté, de la dignité, de l'intégrité, de l'autonomie culturelles des populations étrangères dont je scolarise les enfants ». Si l'on ne peut que dénoncer, avec Sayad, la contribution des ELCO aux processus de marginalisation et de stigmatisation des élèves d'ascendance immigrée ainsi que la forte représentation des enfants des classes populaires et des familles immigrés dans les filières courtes et les sections spécialisées de type SES puis SEGPA, il convient certainement d'être plus nuancé sur les conséquences du fonctionnement des dispositifs spécifiques visant à faire progresser les élèves en langue française tout en étant ouvert sur leurs origines et leurs cultures, dans la mesure où l'on manque encore d'études sur le suivi de ces cohortes.

Le chapitre 5 est consacré à la sémantique et aux catégorisations (immigré, étranger, allogène...) et aux conséquences qu'elles entraînent sur le plan des « relations inter-ethniques » dirait Danièle Juteau aujourd'hui. Étant entendu que le débat sur la scolarisation des enfants pose des questions homologues relatives au phénomène migratoire dans son ensemble, à savoir

notamment la manière dont la population immigrée est perçue et traitée dans son ensemble mais aussi différemment selon ses origines nationales. Sayad poursuit ici sa critique acerbe de la pédagogie interculturelle – et des ELCO en particulier – en posant la juste contradiction d'une école qui se veut neutre et imperméable aux différences – sociales, autant que culturelles ou religieuses – et qui, pourtant, s'autorise à tenir un « discours diacritique [...] sur la composition culturelle de son public, un discours célébrant la « différence » ou la « spécificité » d'une catégorie particulière d'élèves ».

Il poursuit cette idée dans l'article suivant, rédigé en juillet 1985 et destiné au rapport Berque mais qui n'y sera finalement pas inclus du fait du retrait de Sayad de la commission. Il y dénonce également la mascarade du provisoire entretenue à la fois par des acteurs politiques qui peinent à favoriser une intégration sociale et économique, et par les immigrés eux-mêmes qui perpétuent le mythe d'un hypothétique retour au pays. C'est ainsi que, quelques années plus tard, Catherine Wihtol de Wenden parlera d'« installation dans le provisoire » pour une frange importante de primo-migrants ayant bénéficié du regroupement familial. Les ELCO contribuent à entretenir ce mythe du provisoire, ce qui entre totalement en contradiction selon Sayad avec l'objectif premier de la scolarisation qui relève d'un pari sur l'avenir, d'un engagement de réussite sociale sur le long terme. Il plaide ainsi en faveur d'une manière renouvelée de concevoir l'immigration et, corrélativement, la scolarisation des enfants immigrés ou perçus comme tels. Un moyen d'assurer du respect mutuel et une meilleure réussite scolaire mais également de restaurer la confiance perdue des immigrés dans l'école française, assure Sayad après avoir recueilli la parole de familles immigrées, particulièrement algériennes. Il plaide aussi en faveur d'un décloisonnement spatial en avançant ce que d'autres sociologues (Georges Felouzis, Françoise Liot, Joëlle Perroton, Choukri Ben Ayed notamment) ont confirmé après lui : les établissements où se retrouvent dans leur majorité les enfants d'immigrés cumulent toutes les difficultés et finissent pas constituer des « établissements de relégation ».

Plutôt, donc, que de favoriser une pédagogie interculturelle qu'il exècre, Sayad plaide enfin explicitement, dans une allocution de 1988 retranscrite dans le chapitre 7, en faveur d'une véritable place donnée à l'immigration dans les programmes scolaires, tant en histoire qu'en géographie, en économie et en éducation civique. Une place qui « contribuerait à donner aux enfants de l'immigration une meilleure intelligence de leur situation [...] et à donner à la société française, par l'intermédiaire de ses enfants, une conception plus vraie et plus juste de l'immigration » en tant que processus.

En dépit des contradictions relatives au traitement de l'immigration par les institutions et notamment par l'école, et des difficultés scolaires auxquelles sont confrontés les élèves issus de l'immigration (tout autant que ceux issus des classes populaires, plus généralement), de plus en plus de jeunes accèdent à l'enseignement supérieur. C'est l'objet du chapitre 8, sous forme d'interview menée en 1988 par Benoît Falaize et Abdelaziz Tabouri, dans un contexte social douloureux marqué par la montée du Front national.

L'article sur « les finalités et les illusions de l'école », rédigé en 1989, reprend l'essentiel des positionnements de Sayad tout en critiquant violemment le rapport Berque, l'accusant de « malhonnêteté intellectuelle », de « tissu de contresens, de fallacies, d'intuitions visant autre chose que l'amélioration des conditions de scolarisation des enfants de l'immigration ». Il pose

ici la question de l'utilité des ELCO dans la conduite de la scolarité des élèves, se posant en porte-à-faux de l'opinion dominante au sein de l'école, selon lui. Et d'avancer que la solution dépasse le strict cadre scolaire pour se loger dans les politiques de l'habitat : plutôt que d'enfermer les populations immigrés dans le mythe du retour et dans le provisoire en enseignant les langues et cultures d'origine à l'école, en orientant les élèves en échec dans des dispositifs spécialisés et en logeant les familles dans des quartiers périphériques et paupérisés, plutôt donc que de confiner ces populations dans des espaces de relégation scolaire, sociale et spatiale, Sayad en appelle l'État à s'efforcer de briser l'équation ghetto résidentiel égal ghetto scolaire en privilégiant des mesures fortes dont il ne livre toutefois pas la clé. L'objectif ici est de forcer la réflexion sur un problème de fond : en tant que miroir de la société et des relations sociales, qu'est-ce que l'école et qu'attend-on d'elle ? Des questions qu'il est important de se poser en tout temps, et au-delà des problématiques strictement migratoires, comme nous l'avons vu récemment à travers les événements liés aux ABCD de l'égalité. Il ne suffit donc pas, pour Sayad, de « fabriquer des instruments spéciaux pour des publics spéciaux » mais plutôt de repenser la relation école-immigration en s'interrogeant sur l'école dans sa globalité, et l'école elle-même en s'interrogeant sur les relations sociales et politiques.

Le dernier texte de cet ouvrage, rédigé en 1996-97, porte sur l'illétrisme. Il accorde une large place à la genèse et à l'invention socio-politique de l'illétrisme. Là aussi, c'est l'école et même la « pensée d'école » que questionne Sayad, dans la mesure où les illétrés sont passés par l'école, contrairement aux personnes analphabètes. Ce texte nous invite à prendre de la hauteur et à nous interroger sur la production et la signification sociale des catégories scolaires. Hier comme aujourd'hui, des tests servent à diagnostiquer l'illétrisme, de même qu'à évaluer la maîtrise de la langue française pour ceux que le ministère de l'Éducation nationale nomme désormais les enfants allophones nouvellement arrivés (EANA) et les élèves nouvellement arrivés en France (ENAF). Ce sont ces tests, leurs méthodes et leurs résultats qu'il convient de remettre en question pour Sayad dans la mesure où ils conduisent à (re)produire des catégorisations sociales et ont des effets sur la façon dont l'école et plus largement la société considèrent ces populations.

Abdelmalek Sayad livre dans cet ouvrage posthume un vibrant plaidoyer en faveur de l'adaptation du système scolaire et des méthodes éducatives. Selon lui, il serait vain de vouloir appliquer des corrections à ce qu'il identifie comme les distorsions les plus évidentes du système d'enseignement. Bien plus que cela, c'est l'institution scolaire elle-même, dans sa totalité, qui nécessite une transformation profonde afin de s'adapter aux enfants d'immigrés tout autant qu'aux élèves migrants. Si nous demeurons très réservée quant à la position pour le moins tranchée de Sayad s'opposant à l'apprentissage d'autres langues que le français à l'école, ses textes pointent avec force les dégâts des politiques éducatives successives qui ont contribué à mettre à l'écart une frange de la population française appartenant aux classes populaires, dont les élèves d'origine immigrée font partie. Parmi les pistes de travail évoquées pour tenter de remédier à cette situation, Sayad préconise l'apprentissage transversal, dans l'ensemble des matières enseignées de l'école au lycée, des migrations, de leurs enjeux et de leurs apports. Une trentaine d'années plus tard, on ne peut que déplorer la surdité de l'institution scolaire à cette demande restée vaine et pourtant encore portée par des experts des problématiques scolaires et migratoires. Quoi qu'il en soit, ces textes mettent en exergue

des questions fondamentales qui demeurent d'actualité à un moment où nous parlons plus que jamais d'inclusion scolaire et plus largement sociale.

---

### **Pour citer cet article**

Référence électronique

Isabelle Rigoni, "Abdelmalek Sayad, L'école et les enfants de l'immigration", Sciences et actions sociales [en ligne], N°4 | 2016, mis en ligne le date, URL : <http://www.sas-revue.org/index.php/16-comptes-rendus/69-abdelmalek-sayad-l-ecole-et-les-enfants-de-l-immigration>

---

### **Auteur**

**Isabelle Rigoni**

Maître de conférences en sociologie

INS HEA, Grhapes

[isabelle.rigoni@club-internet.fr](mailto:isabelle.rigoni@club-internet.fr)

---

### **Droits d'auteur**

© Sciences et actions sociales

Toute reproduction interdite sans autorisation explicite de la rédaction/Any replication is submitted to the authorization of the editors